



DEMANDE D'ALLOCATION NORMALIENNE

Tout.e étudiant.e postulant au [Magistère Droit et globalisation économique](#) peut solliciter une allocation destinée à conférer à son ou sa bénéficiaire une **garantie de ressources** de 1000 euros mensuels, sur 12 mois pendant sa scolarité à l'ENS Rennes. Le département est en mesure d'accorder 3 allocations pour l'année universitaire 2022-2023.

ATTRIBUTION DE L'ALLOCATION NORMALIENNE

Le candidat doit, avant de solliciter l'allocation, obligatoirement avoir candidaté à l'admission parallèle au magistère Droit et globalisation économique.

L'allocation est attribuée sur critères d'excellence **et** critères sociaux.

Lien permettant de candidater à l'allocation normalienne du 20 juin au 30 juin minuit :

candidature.ens-rennes.fr/dem1a

Mise à jour le 31 mai 2022

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PRÉPAS D1

Des élèves du département ont décidé de créer un site web simple et clair détaillant la filière D1. Vous y trouverez une présentation de toutes les prépas D1 avec leurs spécificités, un classement ENS de 2011 à 2017, les débouchés hors ENS pour toutes les prépas ainsi que des témoignages d'anciens.

<https://www.prepad1.fr/>

ADMISSION SUR CONCOURS

Modalités relatives au [concours première année](#) du département DEM.

Modalités relatives au [concours cycle master](#) du département DEM.